

# REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

## Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique

### Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	1/38



## SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel .....	5
Contexte de l'examen du titre professionnel .....	5
Liste des activités .....	6
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type .....	9
Fiches activités types de l'emploi .....	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi .....	15
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	33
Glossaire technique .....	34
Glossaire du REAC .....	35

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	3/38



## Introduction

### Présentation de l'évolution du titre professionnel

La version 2023 du titre professionnel « Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique » est toujours constituée de deux activités-types : l'une concerne l'exploitation et est caractérisée par le pilotage des activités logistiques, l'autre concerne les méthodes et est caractérisée par l'élaboration et la mise en œuvre de solutions techniques. Les compétences ont été actualisées pour tenir compte des évolutions constatées dans l'emploi.

### Contexte de l'examen du titre professionnel

La pérennité d'une entreprise et notamment sa capacité à gagner des parts de marché est dorénavant nécessairement liée à l'efficacité de sa fonction logistique. En corrélation avec ce constat, le référentiel du millésime précédent (2018) du titre professionnel de Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique avait été élaboré dans un contexte d'évolutions liées à la dématérialisation des données, au développement de nouveaux modes de consommation et des canaux de distribution afférents (commerce en ligne, livraison à domicile ou récupération en magasin, drive...). La nécessité de l'excellence opérationnelle dans la préparation des commandes et la logistique des retours, traduite par la rapidité et la fiabilité du traitement des produits, avait été soulignée. Pour répondre à cet enjeu de performance, selon les sites logistiques et pour des types et volumes de flux adaptés, différents degrés d'automatisation (totale, partielle, solutions incorporant l'usage de chariots autoguidés ou de robots pour le déplacement des unités de charge logistique) avaient été observés. La crise sanitaire, apparue en 2020, a accéléré ces évolutions.

Dans cet environnement et dans le cadre de l'actualisation du présent référentiel, une analyse de l'emploi a été réalisée, sur une période couvrant l'année 2021 et le début de l'année 2022, à partir d'une enquête auprès d'un panel d'entreprises et d'entretiens avec des titulaires de l'emploi. Il a alors été constaté que si les fondamentaux de la fonction logistique restaient inchangés, la gestion des pics d'activités, inhérents aux nouveaux modes de consommation et à leurs canaux de distribution, se complexifiait, augmentant les niveaux d'exigence, pour les logisticiens, en termes d'anticipation, de réactivité et d'adaptation. Parallèlement, la question de la qualité et de la mise en visibilité en temps réel des flux informatiques d'informations concernant les flux physiques des produits ou marchandises à l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique et au client professionnel ou particulier, est devenue de plus en plus cruciale. Le titulaire de l'emploi qui, en tant que responsable opérationnel, se trouve au carrefour des interactions entre les différents acteurs de l'entrepôt, a vu son rôle d'interface entre ses équipes, la hiérarchie, les clients, les fournisseurs et les prestataires croître en importance. À ce titre, sa capacité à initier ou relayer de façon pertinente la communication des informations nécessaires au déroulement et au suivi de l'activité est primordiale. En lien et en tant qu'élément complétant ces évolutions, s'est greffée celle des stratégies de distribution liées à la spécificité de la logistique urbaine et qui ont entraîné le développement d'entrepôts urbains ou périurbains de tailles réduites.

Ces dernières années ont aussi été celles du passage pour les entreprises d'une prise en compte des normes environnementales à une démarche proactive en termes de Responsabilité sociétale (RSE), plaçant celle-ci au cœur de leurs enjeux de transformation. Cette démarche a notamment fait l'objet d'un « Référentiel de responsabilité sociétale des entreprises en logistique » élaboré conjointement par le ministère de la Transition écologique et les parties prenantes de la filière logistique. Dans ce cadre et en conformité avec la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH), le titulaire de l'emploi doit notamment prendre en compte les éventuelles situations de handicap des collaborateurs et les adaptations ou aménagements connexes.

Il a également été constaté, en corrélation avec les événements affectant les environnements numériques, que la préoccupation des entreprises pour les problématiques liées à la protection, la préservation des données et la sûreté des systèmes d'information numériques était toujours aussi forte. Tout responsable opérationnel se doit maintenant de connaître et de faire appliquer les principes et démarches du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et les pratiques recommandées par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	5/38

Il est ressorti de ces résultats de l'analyse de l'emploi que si les deux activités-types du millésime 2018 du titre en couvraient toujours le périmètre et que les compétences constitutives de chacune d'elles conservaient leur représentativité, leurs contenus devaient être actualisés pour répondre aux évolutions observées.

L'importance accrue prise par la gestion et la transmission des informations liées à l'activité logistique chez le titulaire de l'emploi a nécessité l'ajout de cette dimension à la description et aux critères de performance de la compétence « Organiser et réguler les activités logistiques » ainsi que de l'enrichir des savoirs et savoir-faire afférents.

À l'impact du développement accru des divers modes de consommation et de l'apparition de nouvelles stratégies de distribution, correspondent de nouvelles connaissances à acquérir par les logisticiens et qui ont été ajoutées aux compétences « Organiser et réguler les activités logistiques » et « Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique ».

En réponse aux enjeux du développement durable et à la prise en compte des situations de handicap des collaborateurs, les quatre compétences « Organiser et réguler les activités logistiques », « Manager les équipes opérationnelles du site », « Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique » et « Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits » ont été enrichies des savoirs et savoir-faire nécessaires. La prise en compte des situations de handicap a également donné lieu à l'actualisation de la description et des critères de performance des compétences « Manager les équipes opérationnelles du site » et « Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique ».

L'attention portée aux problématiques liées à la protection des données numériques et à la sûreté des systèmes d'information a été transposée dans le référentiel en donnant une plus grande visibilité aux savoirs et savoir-faire connexes.

## Liste des activités

**Ancien TP :** Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique

Activités :

- Piloter les activités du site logistique
- Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

**Nouveau TP :** Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique

Activités :

- Piloter les activités du site logistique
- Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	6/38



## Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Piloter les activités du site logistique	1	Organiser et réguler les activités logistiques du site
		2	Manager les équipes opérationnelles du site
		3	Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
		4	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais
2	Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais	5	Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
		6	Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
		7	Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
		8	Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	8/38



## FICHE EMPLOI TYPE

### Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique

#### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Garant des dispositifs règlementaires et contractuels, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique pilote tout ou partie des activités logistiques du site et participe à leur développement par l'élaboration et la mise en œuvre de solutions logistiques, afin de garantir les niveaux de productivité, de rentabilité et de service visés.

À partir des prévisions et des fluctuations du volume de l'activité, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique dimensionne et planifie les moyens humains et matériels. Il manage les équipes logistiques. Il organise, supervise et régule les activités logistiques, élabore et exploite des indicateurs pour leur suivi. Il identifie et analyse les dysfonctionnements ou les dérives de l'exploitation logistique. Il élabore et met en œuvre des solutions opérationnelles pour traiter les non-conformités et les situations à risques. Pour répondre aux besoins d'évolution et optimiser le fonctionnement de l'activité du site logistique, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique réalise et argumente une étude de faisabilité technique et économique des solutions logistiques qu'il a identifiées. Il définit et formalise un plan d'action pour déployer la solution retenue. Il aménage les zones logistiques et implante les produits en fonction des contraintes physiques et règlementaires. Il élabore les procédures de travail, les communique et veille à leur respect. Il s'assure du respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité. Il concourt à la mise en œuvre de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise, s'assure du respect des règles du développement durable et participe à l'insertion de ses collaborateurs en situation de handicap.

Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique peut agir comme représentant légal de son entreprise. Selon la taille du site logistique ou des flux traités, il est responsable d'une unité logistique ou d'un service. Il est en contact permanent avec des interlocuteurs diversifiés afin de collecter ou transmettre les informations nécessaires à l'activité : chefs d'équipes, préparateurs de commandes, caristes, autres opérateurs, hiérarchie, fournisseurs, prestataires de service, transporteurs, clients, administrations, douanes, services internes de l'entreprise. Les échanges s'effectuent en anglais, si nécessaire, et au niveau « B1 » de maîtrise du langage du « CECRL » (Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe).

Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique exerce son emploi dans un entrepôt, une plateforme, une unité de production ou un magasin de stockage. Les conditions d'exercice sont impactées par le mode d'organisation, le système de gestion informatisé des flux logistiques, le degré d'automatisation du site, la nature et les caractéristiques des marchandises, le cadre règlementaire et contractuel. Il évolue dans un contexte soumis aux fluctuations de l'activité nécessitant des ajustements permanents. En fonction des spécificités de l'activité du site, des fluctuations et aléas, ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles. Le port d'équipements de protection individuelle est requis. La mobilité géographique peut amener le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique à évoluer dans des environnements culturels divers.

#### Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Tout secteur tel que le commerce, l'industrie ou le transport et l'entreposage, comportant des activités de réception, stockage/déstockage, préparation de commandes, expédition ou logistique des retours.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

(selon la taille de l'établissement) :

- Responsable de service réceptions
- Responsable de service préparation des commandes
- Responsable de service expéditions
- Responsable de service logistique
- Responsable d'équipe logistique
- Responsable gestion de stock

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	9/38

- Responsable de magasin de stockage
- Responsable de dépôt logistique
- Responsable d'entrepôt logistique
- Responsable de plateforme logistique
- Responsable d'exploitation logistique
- Responsable méthodes logistiques
- Responsable ordonnancement production
- Technicien de l'ordonnancement/planification
- Responsable de la logistique approvisionnement

### **Réglementation d'activités** (le cas échéant)

Sans objet.

### **Equivalences avec d'autres certifications** (le cas échéant)

Sans objet.

### **Liste des activités types et des compétences professionnelles**

#### 1. Piloter les activités du site logistique

Organiser et réguler les activités logistiques du site

Manager les équipes opérationnelles du site

Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques

Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

#### 2. Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique

Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique

Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits

Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

### **Compétences transversales de l'emploi**

Communiquer avec différents interlocuteurs

Mettre en œuvre et faire respecter des règles et des procédures

### **Niveau et/ou domaine d'activité**

Niveau 5 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Conventions collectives et accords de branche selon l'activité économique de l'entreprise ou convention Collective Nationale des transports routiers et activités auxiliaires pour les entreprises identifiées sous le code « 63-1 E Entreposage non frigorifique », exerçant à titre principal, dans le secteur du transport routier, pour le compte de tiers, une activité de prestations logistiques sur des marchandises qui ne leur appartiennent pas et qui leur sont confiées (décret 2002-1622 du 31 décembre 2002).

Code(s) NSF :

311p--Gestion des flux et des stocks de marchandises

### **Fiche(s) Rome de rattachement**

N1302 Direction de site logistique

N1303 Intervention technique d'exploitation logistique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	10/38

## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

### Piloter les activités du site logistique

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le respect des règles de sécurité, de sûreté, de qualité, de protection de la santé au travail, des cahiers des charges des clients internes/externes et de la réglementation sociale, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique organise et supervise tout ou partie des activités d'un site logistique afin de garantir les niveaux de productivité, de rentabilité et de service visés.

À partir des prévisions et des fluctuations du volume d'activité, il identifie les moyens humains et matériels à mettre en œuvre, planifie les activités du site puis adapte quotidiennement l'organisation en fonction de leurs déroulements. Il supervise les opérations logistiques dont il a la responsabilité en s'assurant de leur conformité avec les dispositifs réglementaires liés à l'entreposage, au transport de marchandises et avec les procédures de l'entreprise. Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique analyse les performances et les réalisations individuelles et collectives de ses équipes en mettant en place et en exploitant des indicateurs logistiques. Il relaye et explique à ses collaborateurs les orientations stratégiques de l'entreprise, mène des actions de régulation, anticipe les besoins en formation et en recrutement et les communique à sa hiérarchie. Il conduit les réunions de travail et les entretiens avec les chefs d'équipes et les opérateurs. Il prévient, repère et traite les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, identifie leurs causes, élabore et met en place les actions correctives et alerte les personnes concernées. Il s'assure du respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité. Il prend en compte les situations de handicap éventuelles de ses collaborateurs et les adaptations ou aménagements qui leur sont liés. Il concourt à la mise en œuvre de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise et s'assure du respect des règles du développement durable.

Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique est le responsable opérationnel des équipes logistiques. Il en assure l'encadrement. Autonome dans cette activité, il alerte sa hiérarchie ou les interlocuteurs concernés lorsque la situation dépasse son cadre de délégation. Il est en contact permanent avec des interlocuteurs très divers et de tous niveaux afin de collecter ou transmettre les informations nécessaires à l'activité : chefs d'équipes, opérateurs du site logistique, clients, prestataires de service, fournisseurs, hiérarchie, administrations, services internes de l'entreprise. Il communique en anglais avec les interlocuteurs étrangers.

Il réalise son activité dans un entrepôt, une plateforme, une unité de production ou un magasin de stockage. Il utilise un système de gestion informatisé de flux logistiques. Le port d'équipements de protection individuelle est requis.

Suivant les caractéristiques des produits, du type de dépôt, du cadre contractuel dans lequel s'exerce l'activité, les exigences réglementaires sont spécifiques : dépôts classés, entrepôts sous douane, règles phytosanitaires, température dirigée, classes de produits dangereux. En fonction des spécificités de l'activité du site, des fluctuations et aléas, les horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Organiser et réguler les activités logistiques du site  
Manager les équipes opérationnelles du site

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	11/38

Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques  
Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

### **Compétences transversales de l'activité type**

Communiquer avec différents interlocuteurs  
Mettre en œuvre et faire respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	12/38

## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

### Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le cadre des évolutions des activités logistiques et des dysfonctionnements constatés sur le site, le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique détermine et met en œuvre les solutions logistiques avec un objectif d'optimisation du rapport coûts/qualité/délai.

Dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté, de qualité et des procédures de l'entreprise, il analyse les besoins du site logistique et détermine la faisabilité technique et économique des solutions envisagées en réalisant ou en faisant réaliser des simulations. Il formalise par écrit une proposition et l'argumente auprès des interlocuteurs concernés. À partir de la solution logistique retenue, il détermine le plan d'actions, le communique aux interlocuteurs concernés et en conduit la mise en œuvre en prenant en compte les spécificités techniques, organisationnelles et les échéances. Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique s'assure de la rationalisation de l'agencement des zones logistiques, d'une implantation optimale des produits et actualise le système de gestion informatisé de l'exploitation logistique. En réponse à l'évolution des activités logistiques, il élabore et met en œuvre des procédures de travail adaptées afin de garantir le niveau de service, la sécurité des marchandises, des biens de l'entreprise, de préserver la santé des personnes et l'efficacité des éventuels aménagements liés aux situations de handicap.

Il respecte le cadre contractuel dans lequel il agit et le fait respecter. Autonome dans son activité, il alerte sa hiérarchie ou les interlocuteurs concernés lorsque la situation dépasse son cadre de délégation. Ses interlocuteurs sont très divers et de tous niveaux : chefs d'équipes, opérateurs du site logistique, clients, prestataires de service, fournisseurs, hiérarchie, administrations, services internes de l'entreprise. Il communique principalement en anglais avec les interlocuteurs étrangers.

Le Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique réalise son activité dans un entrepôt, une plateforme, une unité de production ou un magasin de stockage. Il utilise un système de gestion informatisé de flux logistiques. Le port d'équipements de protection individuelle est requis.

Suivant les caractéristiques des produits, du type de dépôt, du cadre contractuel dans lequel s'exerce son activité, les exigences réglementaires sont spécifiques : dépôts classés, entrepôts sous douane, règles phytosanitaires, température dirigée, classes de produits dangereux. En fonction des spécificités de l'activité du site, des fluctuations et aléas, les horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique  
Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique  
Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits  
Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

#### Compétences transversales de l'activité type

Communiquer avec différents interlocuteurs

Mettre en œuvre et faire respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	13/38



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

### Organiser et réguler les activités logistiques du site

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des prévisions et des fluctuations du volume d'activité, identifier les besoins humains et matériels, planifier l'activité du site logistique et adapter au quotidien l'organisation en fonction du déroulement de l'activité afin de réaliser l'ensemble des opérations avec les niveaux de productivité et de rentabilité attendus. Respecter les cahiers des charges client, les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité, les procédures de l'entreprise, les dispositifs réglementaires de l'entreposage, du transport et la réglementation sociale. Collecter auprès des personnes concernées les informations nécessaires à la conduite et au suivi de l'activité ou les leur transmettre

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien. Elle nécessite l'utilisation d'outils de planification et d'un système de gestion informatisé des flux logistiques d'un entrepôt. Elle est mise en œuvre dans un contexte de multiplicité des tâches et des informations.

#### Critères de performance

La réglementation sociale est respectée  
Les niveaux de productivité et de rentabilité attendus sont atteints  
Les dispositifs réglementaires de l'entreposage et du transport sont respectés  
Les cahiers des charges sont respectés  
Les procédures de l'entreprise sont respectées  
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées  
Les informations nécessaires à la conduite et au suivi de l'activité sont collectées auprès des interlocuteurs concernés ou leur sont transmises

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Respecter les différentes normes techniques et réglementaires liées aux activités logistiques du site  
Appliquer et faire appliquer la réglementation liée à l'entreposage  
Appliquer et faire appliquer la réglementation liée aux transports des marchandises  
Respecter la réglementation sociale en matière de durée du travail  
Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité et de protection de la santé au travail  
Appliquer les règles du développement durable  
Appliquer et faire appliquer les normes et les réglementations liées à la nature et aux caractéristiques des produits  
Appliquer et faire appliquer les règles de protection des données numériques et des systèmes d'information  
Élaborer des plannings prévisionnels à l'aide d'outils informatiques  
Suivre un budget d'exploitation  
Exploiter les cahiers des charges des clients/fournisseurs/prestataires  
Identifier les standards de manutention et de production à partir de l'analyse des ratios d'activité  
Identifier les qualifications des personnels requis et les caractéristiques techniques des matériels  
Identifier les risques de dérives en termes de coût et de charge  
Anticiper les goulots d'étranglement  
Repérer les informations à collecter ou transmettre aux interlocuteurs concernés et relatives aux différentes activités logistiques  
Organiser le déroulement des activités de réception, de préparation, de production, de stockage, d'expédition et de logistique retour en fonction des types de flux

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	15/38

Organiser le déroulement des activités en prenant en compte les besoins éventuels des personnes en situation de handicap  
Appliquer les mesures relatives à l'aménagement, à l'adaptation ou à la transformation d'un poste de travail

Utiliser un système de gestion informatisé des flux logistiques d'un entrepôt  
Prendre en compte les indicateurs logistiques  
Identifier les besoins en consommables, emballages et matériels  
Vérifier l'adéquation entre les produits et leurs conditionnements et emballages

Communiquer les plannings dans les délais règlementaires  
Modifier les planifications prévues en fonction des fluctuations de l'activité  
Identifier les priorités  
Réagir en fonction du déroulement de l'activité

Travailler en collaboration avec les différents services internes à l'entreprise  
Contribuer à l'analyse des besoins d'aménagement ou d'adaptation afférents aux situations de handicap  
Travailler en collaboration avec les acteurs externes à l'entreprise  
Communiquer les plannings aux opérateurs logistiques  
Arbitrer entre les différentes possibilités de planification  
Identifier le cadre de sa délégation  
Alerter la hiérarchie si nécessaire  
Adapter sa communication aux interlocuteurs (tels que : collaborateur, client, prestataire)  
Transmettre les consignes aux interlocuteurs concernés, en anglais si nécessaire, et s'assurer de leur compréhension  
Collecter les informations nécessaires au déroulement de l'activité auprès des interlocuteurs concernés, y compris en anglais  
Transmettre les informations pertinentes sur le déroulement de l'activité aux interlocuteurs concernés

Connaissance des principales règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail  
Connaissance des règles de base de la réglementation du travail  
Connaissance des principales règles de sûreté des sites de stockage  
Connaissance des principales règles techniques liées aux matériels de manutention  
Connaissance des Recommandations relatives à la conduite des chariots de manutention de la Caisse nationale d'assurance maladie (CACES® R485 et R489)  
Connaissance des principaux standards de production en entrepôt  
Connaissance de notions de techniques prévisionnelles  
Connaissances de base de la gestion budgétaire  
Connaissance des règles de sécurité liées à la manutention des marchandises  
Connaissance du Référentiel de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en logistique du Ministère de la Transition écologique  
Connaissance des dispositifs règlementaires de l'entrepôt  
Connaissance de base des différents modes et types d'organisations du transport de marchandises  
Connaissance des éléments de la réglementation concernant le stockage, la manipulation, le transport et la distribution des marchandises dangereuses correspondant à sa fonction (chapitre 1.3 de l'ADR et code du travail : arrêté TMD)  
Connaissance des principales exigences règlementaires relatives à la livraison et à l'expédition des marchandises, aux rôles et responsabilités des parties concernées  
Connaissance des dispositifs de la sûreté du fret  
Connaissance des principales règles et procédures douanières liées aux opérations logistiques  
Connaissance de base de la réglementation liée aux OEA (Opérateurs économiques agréés)  
Connaissance des types de conditionnement et d'emballage  
Connaissance de la chaîne logistique globale  
Connaissance des règles de la gestion physique et économique d'un stock  
Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours  
Connaissance des spécificités de la logistique du commerce en ligne  
Connaissance des spécificités de la logistique urbaine  
Connaissance des principes et de la démarche du Règlement général sur la protection des données (RGPD)  
Connaissance des pratiques recommandées par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information pour la préservation des données numériques et des systèmes d'information (ANSSI)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	16/38



Connaissance des fonctionnalités des systèmes de gestion informatisés des flux logistiques d'un entrepôt  
Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	17/38



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

### Manager les équipes opérationnelles du site

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect de la réglementation sociale et de la politique de ressources humaines de l'entreprise, relayer et expliquer à ses collaborateurs les orientations stratégiques de l'entreprise. Mener les entretiens d'évaluation, professionnels, de recrutement en respectant leurs cadres respectifs et les transcrire selon la forme convenue. Identifier et anticiper les besoins en formation, en recrutement et les communiquer à la hiérarchie. Prendre en compte les éventuelles situations de handicap et les adaptations ou aménagements connexes. Évaluer les performances individuelles et collectives des collaborateurs et mener les actions de régulation afin d'optimiser le niveau de service, de rentabilité et de productivité des activités logistiques.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien pour la régulation, le suivi de l'activité, la prise d'information sur la performance, les conditions d'exécution du travail et l'accompagnement des collaborateurs. Elle s'exerce ponctuellement pour l'analyse de l'ensemble des données recueillies sur une période définie.

#### Critères de performance

Les orientations stratégiques de l'entreprise sont communiquées aux collaborateurs  
La réglementation sociale et la politique de ressources humaines de l'entreprise sont respectées  
Les cadres respectifs des entretiens sont respectés  
Les situations de handicap éventuelles et les adaptations ou aménagements connexes sont pris en compte  
Les actions de régulation sont pertinentes par rapport aux niveaux de service, de rentabilité et de productivité visés  
Les performances individuelles et collectives sont évaluées selon les objectifs de l'entreprise  
Les besoins de formation sont définis

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les besoins en formation de ses équipes  
Identifier l'impact des projets d'évolutions organisationnelles sur le travail des collaborateurs  
Tenir compte de l'impact des évolutions de l'activité sur les adaptations ou aménagements des postes de travail  
Évaluer les performances des équipes  
Organiser et animer un atelier de travail  
Conduire une réunion de travail  
Mener un entretien (tel que : entretien de recrutement, entretien annuel)  
Réguler les activités avec les chefs d'équipes et les opérateurs

Anticiper les besoins en qualification  
Respecter le plan de formation et le planning des entretiens annuels  
Être réactif face aux fluctuations de l'activité

Expliquer la légitimité des aménagements des postes de travail liés aux situations de handicap à ses collaborateurs  
Arbitrer en cas de problème avec des opérateurs logistiques  
Adapter ses interventions aux différents interlocuteurs et situations de communication  
Alerter la hiérarchie en cas de besoin  
Coopérer avec les autres services de l'entreprise  
Accueillir un nouveau collaborateur en situation de handicap

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	19/38

Connaissance du Référentiel de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en logistique du Ministère de la Transition écologique  
 Connaissance de la réglementation sociale en matière de durée du travail  
 Connaissance de la réglementation sociale concernant le respect du principe d'égalité de traitement à l'égard des travailleurs handicapés  
 Connaissance du processus de mise en œuvre d'un aménagement raisonnable émis par le Défenseur des droits pour l'emploi des personnes en situation de handicap  
 Connaissance de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH)  
 Connaissance de la responsabilité des différents acteurs de la santé au travail  
 Connaissance des rôles des représentants des Institutions Représentatives du Personnel  
 Connaissance des facteurs de RPS (risques psycho-sociaux)  
 Connaissance des Recommandations relatives à la conduite des chariots de manutention de la Caisse nationale d'assurance maladie (CACES® R485 et R489)  
 Connaissance des réglementations techniques de l'entreposage en lien avec son activité  
 Connaissance des principes et de la démarche du Règlement général sur la protection des données (RGPD)  
 Connaissance des pratiques recommandées par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information pour la préservation des données numériques et des systèmes d'information (ANSSI)  
 Connaissance des types d'organisation d'entreprise  
 Connaissance des différentes organisations logistiques  
 Connaissance des évolutions technologiques du secteur, de leurs impacts sur les organisations du travail et les conditions de travail des opérateurs  
 Connaissance des formes d'organisation du travail (apprenantes, en Lean production, tayloriennes, de structure simple)  
 Connaissance des différents types d'entretien (évaluation, recrutement, professionnel) et de leurs cadres respectifs  
 Connaissance des techniques de la conduite d'entretien  
 Connaissance des règles de base de la communication  
 Connaissance des techniques de management  
 Connaissance des principes de la conduite du changement ou du pilotage de l'innovation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	20/38

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

### Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des caractéristiques de l'activité et des procédures de l'entreprise, déterminer les indicateurs pertinents, les suivre pendant une durée déterminée, et communiquer les ratios d'activités logistiques aux interlocuteurs concernés. Identifier les écarts par rapport aux objectifs, leurs causes et proposer des solutions d'amélioration, afin de garantir les niveaux de service visé et de productivité des activités logistiques.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien et nécessite l'utilisation de tableaux de bord.

#### Critères de performance

Les procédures de l'entreprise sont respectées  
Les indicateurs sont pertinents par rapport aux activités logistiques  
Les ratios d'activités logistiques sont communiqués aux interlocuteurs concernés  
Les écarts sont identifiés  
Les causes des écarts sont identifiées  
Les solutions d'amélioration aux écarts identifiés sont déterminées

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser un tableur bureautique  
Identifier les indicateurs pertinents pour les activités logistiques du site  
Identifier les écarts entre les objectifs et les activités réalisées  
Identifier les causes des écarts  
Analyser les indicateurs logistiques  
Adapter les indicateurs de suivi en fonction des analyses et des écarts identifiés

Être réactif face aux écarts des activités logistiques  
Modifier l'organisation prévue en fonction des écarts  
Évaluer l'urgence

Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés  
Alerter sa hiérarchie si nécessaire  
Présenter des indicateurs en fonction des interlocuteurs

Connaissance des principes de conception des tableaux de bord  
Connaissance des ratios de production et économiques en logistique : niveau de service, taux de perte, efficacité, absentéisme, rotation des produits, taux de remplissage  
Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours  
Connaissance des principales fonctionnalités d'un logiciel de gestion d'entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	21/38



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

### Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des indicateurs, des observations et des remontées des clients et des collaborateurs, repérer les signes de dysfonctionnements et de dérives de l'exploitation logistique et identifier leurs causes. Afin de les prévenir, collecter et analyser les informations pertinentes, élaborer et mettre en place des actions correctives dans le respect des exigences de qualité, de sécurité, de sûreté, de rentabilité et du niveau de service attendu. Communiquer les actions correctives aux interlocuteurs concernés, y compris en anglais, et faire respecter leur mise en œuvre.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien. Elle nécessite une veille permanente.

#### Critères de performance

Les dysfonctionnements et dérives sont repérés

Les causes des dysfonctionnements et dérives sont identifiées

Les actions correctives sont pertinentes par rapport aux dérives et aux dysfonctionnements repérés

Les niveaux de rentabilité et de service attendus sont maintenus

La communication des actions correctives est faite aux interlocuteurs concernés, y compris en anglais

Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier une situation nécessitant une action corrective

Analyser et traiter les dysfonctionnements

Suivre un dossier de réclamation en fonction de l'interlocuteur, y compris en anglais

Élaborer des solutions opérationnelles pour traiter les non-conformités et les situations à risque

Identifier les priorités

Alerter les interlocuteurs concernés, y compris en anglais, dans le délai imparti

Amener les interlocuteurs à communiquer les informations relatives aux dérives

Adapter sa communication aux interlocuteurs (tels que : collaborateur, client, prestataire)

Transmettre les consignes aux interlocuteurs concernés, en anglais si nécessaire, et s'assurer de leur compréhension

Transmettre les informations pertinentes aux interlocuteurs concernés

Argumenter les actions correctives

Connaissance des règles de sécurité et de sûreté

Connaissance des principes et de la démarche du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Connaissance des pratiques recommandées par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information pour la préservation des données numériques et des systèmes d'information (ANSSI)

Connaissance de la démarche qualité, des processus types et étapes d'un audit qualité

Connaissance de la réglementation sociale en matière de durée du travail

Connaissance de la réglementation des contrats de transport

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	23/38

Connaissance des dispositifs réglementaires liés à la manutention, l'entreposage et la conservation des marchandises

Connaissance des maillons de la chaîne logistique et leurs interactions

Connaissance du rôle des instances : Comité social et économique, médecine du travail, Caisse nationale de l'assurance maladie

Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	24/38



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

### Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité et des objectifs de l'entreprise, analyser les demandes des clients internes/externes et les besoins du site logistique, définir les spécifications techniques et évaluer la pertinence économique des options envisagées en effectuant ou en faisant effectuer des simulations, afin de proposer une solution logistique avec un objectif d'optimisation du rapport coûts/qualité de service et prenant en compte l'impact sur les conditions de travail des personnes dont notamment celles en situation de handicap. Formaliser les résultats de l'étude par écrit et l'argumenter auprès de la hiérarchie à l'aide d'un support de communication adapté, y compris en anglais.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce ponctuellement dans un bureau de l'entrepôt et simultanément à l'activité de production quotidienne.

#### Critères de performance

Les demandes des clients internes/externes et les besoins du site logistique sont correctement analysés  
Les objectifs de l'entreprise sont respectés  
Les coûts sont optimisés par rapport au niveau de qualité de service attendu  
Les résultats de l'étude sont présentés sur un support adapté, y compris en anglais  
Les résultats de l'étude sont argumentés de façon compréhensible, y compris en anglais  
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées  
L'impact sur les conditions de travail des personnes dont notamment celles en situation de handicap est pris en compte.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Recenser les éléments clefs des cahiers des charges, y compris ceux rédigés en anglais, émis par les clients internes/externes  
Analyser les devis des fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services, y compris ceux rédigés en anglais  
Réaliser des scénarii de simulation d'organisation d'activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours  
Tenir compte de l'impact des projets d'évolutions organisationnelles sur les conditions de travail des collaborateurs  
Tenir compte de l'impact des projets sur les adaptations ou aménagements spécifiques des postes de travail nécessaires à certaines personnes dont celles en situation de handicap.  
Analyser l'adéquation entre les produits et leurs conditionnements et emballages  
Identifier les différentes contraintes techniques et réglementaires des options envisagées  
Déterminer les coûts des différentes options logistiques proposées  
Formaliser les résultats de l'étude, le cas échéant en anglais

Respecter les échéances

Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés  
Présenter et argumenter la solution logistique, le cas échéant en anglais  
Alerter sa hiérarchie en temps voulu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	25/38

Connaissance du Référentiel de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en logistique du Ministère de la Transition écologique  
 Connaissance du processus de mise en œuvre d'un aménagement raisonnable émis par le Défenseur des droits pour l'emploi des personnes en situation de handicap  
 Connaissance de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH)  
 Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité  
 Connaissance des principes d'une démarche Qualité  
 Connaissance des principales règles de sûreté des zones de stockage  
 Connaissance des principales obligations en matière de prévention des risques  
 Connaissance des bases réglementaires de l'entreposage et du transport  
 Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours  
 Connaissance des spécificités de la logistique du commerce en ligne  
 Connaissance des spécificités de la logistique urbaine  
 Connaissance des différentes organisations logistiques  
 Connaissance des évolutions technologiques du secteur, de leurs impacts sur les organisations du travail et les conditions de travail des opérateurs  
 Connaissance des éléments constitutifs d'un cahier des charges  
 Connaissance des principaux composants des coûts de revient : charges fixes, charges variables, coûts directs, coûts indirects, marge, seuil de rentabilité  
 Connaissance des techniques de communication et d'animation de groupe  
 Connaissance des types et coûts de conditionnement et d'emballage  
 Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	26/38

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

### Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Déterminer les actions à réaliser, leur durée, l'ordonnancement, les étapes, les moyens à mobiliser et le chemin critique d'un plan d'action pour mettre en œuvre une solution logistique identifiée, dans le respect du budget alloué, des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité, des procédures de l'entreprise et des règles du développement durable. Réaliser et actualiser le planning de déploiement. Communiquer les actions à réaliser aux interlocuteurs concernés et suivre leur déroulement.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce ponctuellement, principalement dans un bureau de l'entrepôt et sur la zone de travail concernée par le déploiement. Les actions qui en découlent s'imbriquent dans la conduite des activités du site logistique.

#### Critères de performance

Les étapes et actions à réaliser sont identifiées  
La durée des actions est identifiée  
Les moyens à mobiliser sont déterminés  
Le chemin critique est identifié  
Le budget alloué est respecté  
La communication du plan d'actions tient compte de l'interlocuteur  
Les procédures de l'entreprise sont respectées  
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les points clefs du plan d'actions (jalons)  
Déterminer les contraintes techniques et réglementaires liées à la nature du plan d'actions  
Concevoir le planning de déploiement du plan d'actions  
Identifier les étapes et objectifs du plan d'actions  
Formaliser le plan d'actions, le cas échéant en anglais  
Utiliser un logiciel de gestion de projet

Respecter les échéances du déploiement de la solution logistique

Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés  
Informers les interlocuteurs concernés, y compris en anglais, dans le délai imparti

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité  
Connaissance des principes d'une démarche qualité  
Connaissance des techniques de communication écrite et orale adaptées à la conduite de projet  
Connaissance des outils relatifs à la gestion des projets (PERT – GANTT)  
Connaissance des bases de la gestion de projet  
Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	27/38



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

### Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre des évolutions des activités du site logistique ou des adaptations remédiant à des dysfonctionnements, concevoir et organiser l'agencement des zones logistiques, déterminer et mettre en œuvre l'implantation physique des produits, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité et de conservation des produits afin de garantir les niveaux de productivité et de service visés des activités logistiques. Intégrer les paramètres dans le système de gestion informatisé de l'exploitation logistique.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce ponctuellement dans un bureau de l'entrepôt et sur la zone de travail concernée. Les actions qui en découlent sont menées en parallèle de celles nécessaires au déroulement de l'activité de production du site logistique.

#### Critères de performance

Les règles de conservation des produits sont respectées  
Le niveau de productivité visé est respecté  
Le niveau de service visé est respecté  
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Aménager les zones logistiques en fonction des contraintes physiques et réglementaires  
Tenir compte de l'impact des projets d'évolutions sur les conditions de travail des collaborateurs  
Tenir compte des adaptations ou aménagements spécifiques des postes de travail nécessaires à certaines personnes dont celles en situation de handicap  
Déterminer les équipements et matériels adaptés aux caractéristiques des produits et de leurs emballages  
Implanter les produits en fonction de leurs caractéristiques, des rotations et des quantités  
Concevoir et mettre en place un système d'adressage des emplacements  
Renseigner les paramètres de gestion logistique du système de gestion informatisé  
Rationaliser les déplacements des opérateurs logistiques  
Respecter les recommandations de l'Institut national de recherche en sécurité (INRS) concernant l'organisation de zones logistiques et des allées de stockage.

Respecter les échéances  
Identifier les priorités

Expliciter un nouvel agencement aux équipes logistiques en s'adaptant aux interlocuteurs  
Alerter sa hiérarchie en temps voulu

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité  
Connaissance des principales règles de sûreté des zones de stockage  
Connaissance de base de la réglementation douanière liée au stockage des produits  
Connaissance des règles d'aménagement et de circulation d'un site logistique  
Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours  
Connaissance des évolutions technologiques du secteur, de leurs impacts sur les organisations du travail et les conditions de travail des opérateurs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	29/38

Connaissance des méthodes de gestion d'emplacements  
Connaissance des techniques d'implantation des produits  
Connaissance des règles de la gestion physique et économique d'un stock  
Connaissance des règles de conservation des produits en fonction de leurs caractéristiques  
Connaissance des caractéristiques et fonctionnalités des matériels et des structures de stockage et de leurs contraintes réglementaires  
Connaissance des caractéristiques des supports de charges  
Connaissance des types de conditionnement et d'emballage  
Connaissance des fonctionnalités des systèmes de gestion informatisés des flux logistiques d'un entrepôt  
Connaissance des fonctionnalités des engins de manutention  
Connaissance des principes et de la démarche pour établir des temps standards de manutention

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	30/38

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

### Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect de la réglementation, des règles d'hygiène, de sécurité et de sûreté, définir des procédures de travail adaptées aux activités logistiques du site et les faire évoluer, afin de garantir la qualité de service et la sécurité des biens et des personnes. Communiquer les procédures aux équipes concernées, s'assurer de leur compréhension, veiller à leur mise en œuvre et à leur respect afin de garantir une organisation optimale de l'activité.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce pour partie ponctuellement dans un bureau de l'entrepôt. Elle nécessite une veille quotidienne menée à partir du suivi des processus de production du site logistique et de l'observation de l'activité de travail des collaborateurs.

#### Critères de performance

Les procédures de travail sont adaptées au déroulement des activités logistiques  
Les procédures sont communiquées aux interlocuteurs concernés  
La vérification de la compréhension et de l'application des procédures est effectuée  
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Définir le contenu d'une procédure  
Définir la forme d'une procédure  
Formaliser la procédure en anglais le cas échéant  
Conduire des réunions de travail  
Contrôler l'application d'une procédure logistique  
Identifier les écarts dans l'application des procédures  
Rechercher les causes des écarts à l'aide d'outils adaptés (tels que : tableaux de bord)  
Vérifier la pertinence des procédures au regard de l'activité de travail des collaborateurs  
Proposer des pistes d'améliorations

Identifier les priorités  
Respecter les échéances de mise en place des procédures  
Réagir en fonction des écarts identifiés

Communiquer la procédure aux interlocuteurs concernés  
Adapter la communication en fonction de l'interlocuteur  
Collecter les informations relatives aux écarts dans l'application des procédures  
Alerter la hiérarchie en cas de nécessité

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de sûreté  
Connaissance des principales obligations en matière de prévention des risques  
Connaissance des principes et de la démarche du Règlement général sur la protection des données (RGPD)  
Connaissance des pratiques recommandées par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour la préservation des données numériques et des systèmes d'information  
Connaissance des dispositifs réglementaires de l'entreposage  
Connaissance des processus des activités de l'entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	31/38

Connaissance des techniques de communication écrite et orale  
Connaissance des principes d'élaboration des procédures (mise en forme, rédaction, test, diffusion, mise à jour)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	32/38



## FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

### Communiquer avec différents interlocuteurs

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures de l'entreprise et dans le cadre de sa délégation, communiquer à l'écrit et à l'oral pour rendre compte et partager les informations nécessaires au déroulement de l'activité logistique avec la hiérarchie, les collaborateurs, les clients, les fournisseurs, les prestataires et leurs représentants sur le site. Adapter sa communication aux différents interlocuteurs.

#### Critères de performance

Les informations nécessaires sont partagées avec les interlocuteurs concernés  
La communication est adaptée aux différents interlocuteurs

### Mettre en œuvre et faire respecter des règles et des procédures

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Prendre en compte les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité dans la planification, l'organisation, la mise en œuvre, le suivi et le déroulement des activités. Mettre en œuvre ou adapter les procédures afférentes et s'assurer de leur respect par l'ensemble des personnes présentes sur le site logistique afin de garantir le niveau de service, la sécurité et la sûreté des marchandises, des biens de l'entreprise, des données numériques, des systèmes d'information et de préserver la santé des personnes.

#### Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées  
Le niveau de service visé est atteint

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	33/38

## Glossaire technique

### Arrêté TMD

L'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD ») indique les dispositions auxquelles sont soumis les transports de marchandises dangereuses par route, par voies ferrées et par voies de navigation intérieures effectués en France.

### Chapitre 1.3 de l'ADR

ADR est l'acronyme d'« European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road » traduit en français par « Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route ». Il contient plusieurs directives concernant le transport par route, le conditionnement, l'arrimage de la cargaison et le repérage des marchandises dangereuses.

Le chapitre 1.3 précise la nature de la formation des personnes intervenant dans le transport de ces marchandises (expéditeur, transporteur, destinataire, chargeur, emballer, déchargeur ...).

### Niveau B1 DU CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues)

Le CECRL est la référence européenne en matière de compétence langagière. Ce cadre comporte trois niveaux généraux, chacun subdivisé en deux.

Niveau A : utilisateur élémentaire

A1 = introductif ou découverte

A2 = survie ou intermédiaire

Niveau B : utilisateur indépendant

B1 = seuil

B2 = avancé

Niveau C : utilisateur expérimenté

C1 = autonome

C2 = maîtrise

(Source : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>)

Le niveau B1 correspond au niveau dont le TSMEL peut avoir besoin pour exercer son métier.

Il est régulièrement en situation de communiquer en anglais avec des conducteurs. Il peut être amené à échanger brièvement en anglais au téléphone ou par courriel avec des fournisseurs, des clients ou des collaborateurs de l'entreprise situés à l'étranger. Il doit pouvoir relater des événements de l'exploitation logistique et donner les explications nécessaires. Dans ces situations, il comprend des informations courantes et produit un discours simple mais explicite.

Il identifie les éléments clefs d'un cahier des charges et comprend les documents techniques de l'entreposage et du transport de marchandises. Il peut présenter et expliquer les points principaux d'un projet logistique.

Il comprend le sens général des informations non habituelles dans son domaine.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	34/38

# Glossaire du REAC

## Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

## Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

## Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

## Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

## Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

## Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

## Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

## Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	35/38

### **Savoir-faire organisationnel**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

### **Savoir-faire relationnel**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

### **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

### **Titre professionnel**

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	REAC	TP-00150	10	21/12/2022	21/12/2022	36/38

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	1/28





## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique**

**Sigle du titre professionnel : TSMEL**

**Niveau : 5** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 311p - Gestion des flux et des stocks de marchandises-**

**Code(s) ROME : N1302, N1303**

**Formacode : 31845, 31721, 31734, 31743, 31663**

**Date de l'arrêté : 07/12/2022**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 17/12/2022**

**Date d'effet de l'arrêté : 08/03/2023**

## 2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

**Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.**

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

## 3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel TSMEL

**Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

**Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.**

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	3/28

### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Organiser et réguler les activités logistiques du site Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques	05 h 30 min	Le candidat traite un dossier comportant des documents et des données. Il analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle, constitue des dossiers techniques et propose des solutions, y compris en anglais (niveau B1 du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues).
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Organiser et réguler les activités logistiques du site Manager les équipes opérationnelles du site Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques	01 h 00 min	L'entretien technique a lieu après la mise en mise en situation. Il comporte 2 parties : 1. Le candidat présente au jury les travaux réalisés pendant la mise en situation professionnelle (durée : 15 min). 2. Le jury interroge le candidat, y compris en anglais, sur les travaux présentés (durée : 30 min), puis sur la compétence « Manager les équipes opérationnelles du site » (durée : 15 min). Le jury utilise un guide d'entretien.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique	00 h 40 min	Le questionnement à partir de production(s) se déroule après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. Il se déroule en deux temps correspondant chacun à une production écrite réalisée par le candidat en amont de la session titre. 1. Pendant 5 minutes, le candidat présente oralement un bilan des actions qu'il a mises en œuvre en entreprise dans le cadre de la compétence « Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais ». Le jury le questionne ensuite, pour partie en anglais, pendant 15 minutes. 2. Pendant 5 minutes, le candidat expose oralement un bilan des actions qu'il a mises en œuvre en entreprise dans le cadre de la compétence « Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique ». Le jury le questionne ensuite pendant 15 minutes. Le jury prend connaissance des productions avant le questionnement. Le jury dispose d'un guide pour la conduite du questionnement.
<b>Entretien final</b>		00 h 30 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie que le candidat a une représentation satisfaisante des rôles et fonctions d'un Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 40 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	4/28

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle et avant le questionnement à partir de production(s).

**Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

En amont de la session titre, le candidat rédige deux documents comprenant chacun, hors page de garde et sommaire, de 4 à 8 pages et entre 7000 et 11000 caractères (espaces compris). Ces documents peuvent comporter des schémas, illustrations ou photos.

Le premier document est relatif à la compétence « Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais ». Le candidat présente brièvement le service d'exploitation logistique concerné. Il décrit en quoi les actions qu'il a menées ont permis de repérer et d'identifier un dysfonctionnement ou une dérive et d'en identifier les causes. Il présente les actions correctives, la stratégie de communication auprès des différents interlocuteurs. Il analyse les effets produits par les actions correctives sur l'exploitation.

Le second document est relatif à la compétence « Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique ». À partir d'un cas précis, le candidat présente le plan d'action qu'il a conduit en détaillant les étapes, les actions, les durées et les moyens mobilisés. Il décrit le chemin critique, les procédures mises en œuvre pour informer les différents interlocuteurs et les actions engagées pour s'assurer du respect des procédures de l'entreprise et des règles d'hygiène et de sécurité.

Le candidat qui se présente après un parcours de formation à une session d'examen du titre réalise les documents à partir d'une période en entreprise. Cette période en entreprise, d'une durée de 280 heures minimum, est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre. Le candidat présente une preuve de cette période en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session.

La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'alternance.

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise les documents à partir de son activité professionnelle.

**Précisions pour le candidat VAE :**

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise les documents prévus pour le questionnement à partir de production(s) en se basant sur son activité professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	5/28

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Piloter les activités du site logistique</b>					
Organiser et réguler les activités logistiques du site	<p>La réglementation sociale est respectée</p> <p>Les niveaux de productivité et de rentabilité attendus sont atteints</p> <p>Les dispositifs règlementaires de l'entreposage et du transport sont respectés</p> <p>Les cahiers des charges sont respectés</p> <p>Les procédures de l'entreprise sont respectées</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p> <p>Les informations nécessaires à la conduite et au suivi de l'activité sont collectées auprès des interlocuteurs concernés ou leur sont transmises</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manager les équipes opérationnelles du site	<p>Les orientations stratégiques de l'entreprise sont communiquées aux collaborateurs</p> <p>La réglementation sociale et la politique de ressources humaines de l'entreprise sont respectées</p> <p>Les cadres respectifs des entretiens sont respectés</p> <p>Les situations de handicap éventuelles et les adaptations ou aménagements connexes sont pris en compte</p> <p>Les actions de régulation sont pertinentes par rapport aux niveaux de service, de rentabilité et de productivité visés</p> <p>Les performances individuelles et collectives sont évaluées selon les objectifs de l'entreprise</p> <p>Les besoins de formation sont définis</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques	<p>Les procédures de l'entreprise sont respectées</p> <p>Les indicateurs sont pertinents par rapport aux activités logistiques</p> <p>Les ratios d'activités logistiques sont communiqués aux interlocuteurs concernés</p> <p>Les écarts sont identifiés</p> <p>Les causes des écarts sont identifiées</p> <p>Les solutions d'amélioration aux écarts identifiés sont déterminées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	6/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais	<p>Les dysfonctionnements et dérives sont repérés</p> <p>Les causes des dysfonctionnements et dérives sont identifiées</p> <p>Les actions correctives sont pertinentes par rapport aux dérives et aux dysfonctionnements repérés</p> <p>Les niveaux de rentabilité et de service attendus sont maintenus</p> <p>La communication des actions correctives est faite aux interlocuteurs concernés, y compris en anglais</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais</b>					
Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique	<p>Les demandes des clients internes/externes et les besoins du site logistique sont correctement analysés</p> <p>Les objectifs de l'entreprise sont respectés</p> <p>Les coûts sont optimisés par rapport au niveau de qualité de service attendu</p> <p>Les résultats de l'étude sont présentés sur un support adapté, y compris en anglais</p> <p>Les résultats de l'étude sont argumentés de façon compréhensible, y compris en anglais</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p> <p>L'impact sur les conditions de travail des personnes dont notamment celles en situation de handicap est pris en compte</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique	<p>Les étapes et actions à réaliser sont identifiées</p> <p>La durée des actions est identifiée</p> <p>Les moyens à mobiliser sont déterminés</p> <p>Le chemin critique est identifié</p> <p>Le budget alloué est respecté</p> <p>La communication du plan d'actions tient compte de l'interlocuteur</p> <p>Les procédures de l'entreprise sont respectées</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	7/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits	<p>Les règles de conservation des produits sont respectées</p> <p>Le niveau de productivité visé est respecté</p> <p>Le niveau de service visé est respecté</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques	<p>Les procédures de travail sont adaptées au déroulement des activités logistiques</p> <p>Les procédures sont communiquées aux interlocuteurs concernés</p> <p>La vérification de la compréhension et de l'application des procédures est effectuée</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	8/28

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer avec différents interlocuteurs	Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
	Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
	Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
	Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques
	Manager les équipes opérationnelles du site
	Organiser et réguler les activités logistiques du site
	Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais
Mettre en œuvre et faire respecter des règles et des procédures	Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
	Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
	Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
	Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques
	Manager les équipes opérationnelles du site
	Organiser et réguler les activités logistiques du site
	Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TSMEL

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 10 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	9/28

#### **4.2. Protocole d'intervention du jury :**

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir de mettre à disposition du jury, en amont de l'entretien technique, une salle équipée d'un poste informatique pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

#### **4.3. Conditions particulières de composition du jury :**

Un des membres du jury doit être en mesure d'évaluer le niveau du candidat en anglais (niveau B1 du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues).

#### **5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre**

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	10/28



# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	11/28



# CCP

## Piloter les activités du site logistique

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Organiser et réguler les activités logistiques du site Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques	03 h 00 min	Le candidat traite un dossier comportant des documents et des données. Il analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle, constitue des dossiers techniques et propose des solutions.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Organiser et réguler les activités logistiques du site Manager les équipes opérationnelles du site Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques	00 h 45 min	L'entretien technique se déroule à l'issue de la mise en situation. Il comporte 2 parties : 1. Le candidat présente au jury les travaux réalisés pendant la mise en situation professionnelle (durée : 10 min). 2. Le jury interroge le candidat, y compris en anglais, sur les travaux présentés (durée : 20 min), puis sur la compétence « Manager les équipes opérationnelles du site » (durée : 15 min). Le jury utilise un guide d'entretien.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais	00 h 20 min	Le questionnement à partir de production(s) se déroule après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. Il s'appuie sur une production écrite réalisée par

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	13/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			le candidat en amont de la session d'évaluation. Pendant 5 minutes, le candidat présente oralement au jury un bilan des actions qu'il a mises en œuvre en entreprise dans le cadre de la compétence « Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais ». Le jury le questionne ensuite, pour partie en anglais, pendant 15 minutes. Le jury prend connaissance de la production avant le questionnement. Le jury utilise un guide pour la conduite du questionnement.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 05 min	

#### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle avant le questionnement à partir de production(s).

#### Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session d'évaluation, le candidat rédige un document comprenant, hors page de garde et sommaire, de 4 à 8 pages et entre 7000 et 11000 caractères (espaces compris). Ce document peut comporter des schémas, illustrations ou photos.

Ce document est relatif à la compétence « Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais ». Le candidat présente brièvement le service d'exploitation logistique concerné. Il décrit en quoi les actions qu'il a menées ont permis de repérer et d'identifier un dysfonctionnement ou une dérive et d'en identifier les causes. Il présente les actions correctives, la stratégie de communication auprès des différents interlocuteurs. Il analyse les effets produits par les actions correctives sur l'exploitation.

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du certificat de compétences professionnelles (CCP) « Piloter les activités du site logistique » après un parcours de formation réalise le document à partir d'une période en entreprise. Cette période en entreprise, d'une durée de 140 heures minimum, est obligatoire pour se présenter aux épreuves du certificat de compétences professionnelles.

Le candidat présente une preuve de cette période en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session.

La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'alternance.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	14/28

## **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Piloter les activités du site logistique**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 05 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir de mettre à disposition du jury, en amont de l'entretien technique, une salle équipée d'un poste informatique pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Un des membres du jury doit être en mesure d'évaluer le niveau du candidat en anglais (niveau B1 du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues).

## **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	15/28



## CCP

### Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques	03 h 00 min	Le candidat traite un dossier comportant des documents et des données. Il analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle, constitue des dossiers techniques et propose des solutions, y compris en anglais.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques	00 h 30 min	Le candidat présente au jury les travaux réalisés pendant la mise en situation professionnelle (durée : 10 min). Ensuite, le jury interroge le candidat au sujet des travaux présentés (durée : 20 min).
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique	00 h 20 min	Le questionnement à partir de production(s) se déroule après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. Il s'appuie sur une production écrite réalisée par le candidat en amont de la session de validation.  Pendant 5 minutes, le candidat expose oralement au jury un bilan des actions qu'il a mises en œuvre en entreprise dans

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	17/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			le cadre de la compétence « Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique ». Le jury le questionne ensuite pendant 15 minutes.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 50 min	

### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle et avant le questionnement à partir de production(s).

### Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session de validation, le candidat rédige un document comprenant, hors page de garde et sommaire, de 4 à 8 pages et entre 7000 et 11000 caractères (espaces compris). Ce document peut comporter des schémas, illustrations ou photos.

Ce document est relatif à la compétence « Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique ». À partir d'un cas précis, le candidat présente le plan d'action qu'il a conduit en détaillant les étapes, les actions, les durées et les moyens mobilisés. Il décrit le chemin critique, les procédures mises en œuvre pour informer les différents interlocuteurs et les actions engagées pour s'assurer du respect des procédures de l'entreprise et des règles d'hygiène et de sécurité.

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du certificat de compétences professionnelles (CCP) « Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais » après un parcours de formation réalise le document à partir d'une période en entreprise. Cette période en entreprise, d'une durée de 140 heures minimum, est obligatoire pour se présenter aux épreuves du certificat de compétences professionnelles.

Le candidat présente une preuve de cette période en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session.

La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'apprentissage.

### Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	18/28



Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir de mettre à disposition du jury, en amont de l'entretien technique, une salle équipée d'un poste informatique pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Un des membres du jury doit être en mesure d'évaluer le niveau du candidat en anglais (niveau B1 du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues).

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	19/28



## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation

#### Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique

##### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un bureau ou une salle pouvant contenir autant de postes de travail que de candidats.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La disposition des postes de travail doit permettre à chaque candidat de travailler en confidentialité.
Entretien technique	Un local fermé équipé d'une table et de trois chaises. La taille et la configuration du local permettent d'utiliser un vidéo projecteur relié à un ordinateur.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnement à partir de productions	Un local fermé équipé d'une table et de trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	21/28

**Ressources (pour un candidat)**

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Pour l'entretien technique : - un poste informatique équipé d'un pack bureautique avec Excel et Word et relié à une imprimante ; - un vidéo projecteur.	1	Sans objet
	1	Pour la mise en situation professionnelle : - un poste de travail informatique équipé d'un pack bureautique avec Excel et Word.	1	Sans objet
Outils / Outillages	1	Un disque dur externe ou une clé USB.	99	Cet outil permet au surveillant de récupérer les travaux des candidats à l'issue de la mise en situation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	22/28

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

<b>Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique</b> <b>Arrêté du 16/10/2017</b>		<b>Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique</b> <b>Arrêté du 07/12/2022</b>	
CCP	Piloter les activités du site logistique	CCP	Piloter les activités du site logistique
CCP	Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais	CCP	Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	23/28



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RE	TP-00150	10	17/12/2022	21/12/2022	25/28





**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

